

DM CLEAN
B022C0.1


Etiquette 8 : Matière corrosive.



C : Corrosif

Producteur

CID LINES NV/SA
 Waterpoortstraat, 2
 B-8900 Ieper Belgique-Belgie
 Tel. + 32 57 21 78 77
 Fax +32 57 21 78 79
 En cas d'urgence : + 32 70 245 245

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la société : Voir producteur.
Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : DM CLEAN
Type de produit : Alkali. Produit de nettoyage.
Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Hydroxyde de potassium	: 15 - 25 %	1310-58-3	215-181-3	019-002-00-8	Xn; R22 C; R35
Complexant	: < 5 %	----	----	----	
Inhibiteurs de corrosion	: < 5 %	----	----	----	

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
 - Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
 - Contact avec la peau : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de graves lésions, pouvant progressivement conduire à des brûlures. Provoque des brûlures.
 - Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Risque de lésions oculaires graves. Vision brouillée.
 - Ingestion : Ingestion peu probable. Gorge douloureuse. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers soins
 - Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
 - Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
 - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
 - Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

DM CLEAN
B022C0.1
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
Moyens d'extinction : Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Pulvérisation d'eau.
- Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Diluer les résidus et rincer.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Eviter toute exposition inutile.
Stockage : Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50°C Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains : Gants.
- Protection de la peau : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- Protection des yeux : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- Ingestion : Ingestion peu probable.
Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique** : Liquide.
Couleur : Incolore.
Odeur : Aucun(e).
pH : 12.0 (1%)
Point de congélation [°C] : -10°C
T°d'ébullition initiale [°C] : 100°C
Densité : 1.230 kg/l
Viscosité : Non applicable.
Solubilité dans l'eau : Complète.
Point d'éclair [°C] : Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

DM CLEAN
B022C0.1
10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Produits de décomposition dangereux** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses** : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Matières à éviter** : Eviter le contact avec : Aluminium (Al). acides forts.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : >2000
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- DCO-valeur [mg/l]** : Aucune donnée disponible.
- DBO5-valeur [mg/l]** : Aucune donnée disponible.
- Sur les ingrédients** : Biodégradable.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Élimination des déchets** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Étiquette(s) de danger** : Corrosif.
- Nom d'envoi propre** : UN 3266 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de potassium), 8, III
- No ONU** : 3266
- I.D. n° :** : 80
- ADR/RID** : Groupe : III
Classe : 8

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)** : Corrosif.
- Phrase(s) R** : R35 : Provoque de graves brûlures.
- Phrase(s) S** : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S28 : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

- Autres données** : Aucun(e).
- Phrases relatives aux dangers** : Corrosif pour les yeux et la peau.
- Liste des symboles pertinents (chap. 2)** : Corrosif.
- Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)** : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R35 : Provoque de graves brûlures.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la

DM CLEAN

B022C0.1

CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document